

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00510 Numéro SIREN : 527 886 378 Nom ou dénomination : A.B MECA
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2022 sous le numéro de dépôt 1838

AB MECA

29 RUE DU MARECHAL LECLERC

53230 MERAL



GARAGE A.B. MÉCA
29, Rue du Maréchal Leclerc 53230 MÉRAL
Tel: 02 43 98 83 18
Siret 527 886 378 000 19
Code APE 4540Z

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 31/10/2021

Agence

187 BOULEVARD DES LOGES
BP 50104
53000 LAVAL CEDEX
02.43.66.80.92

530602399 - 120 - 10094
302137

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2021	Net 31/10/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	49	49		
Fonds commercial (1)	17 600		17 600	17 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	21 819	10 273	11 545	13 774
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 978	57 990	12 989	18 244
Autres immobilisations corporelles	66 369	56 287	10 081	10 268
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	176 815	124 600	52 215	59 886
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	150		150	512
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	218 227		218 227	173 952
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	27 553		27 553	34 161
Autres créances	4 406		4 406	14 146
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	60 094		60 094	110 033
Disponibilités	156 567		156 567	125 751
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	466 997		466 997	458 555
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	643 812	124 600	519 212	518 440
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

BILAN PASSIF	31/10/2021	31/10/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	241 041	237 596
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	49 350	53 445
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	301 391	302 041
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 850	50 664
Emprunts et dettes financières diverses (3)	111 510	82 990
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 241	47 354
Dettes fiscales et sociales	24 410	35 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 811	159
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	217 821	216 399
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	519 212	518 440
(1) Dont à plus d'un an (a)	18 835	34 840
(1) Dont à moins d'un an (a)	198 986	181 559
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB MECA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 519 212 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 49 350 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et

Règles et méthodes comptables

incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 600			17 600
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49			49
Immobilisations incorporelles	17 649			17 649
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	21 819			21 819
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 579	1 399		70 978
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 348			28 348
- Matériel de transport	22 345			22 345
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 041	5 634		15 675
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	152 132	7 033		159 165
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	169 782	7 033		176 815

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 033		7 033
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 033		7 033
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2021
Éléments achetés	17 600
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	17 600

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49			49
Immobilisations incorporelles	49			49
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 045	2 228		10 273
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 335	6 655		57 990
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 707	3 543		25 251
- Matériel de transport	22 345			22 345
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 414	2 277		8 692
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	109 847	14 704		124 550
ACTIF IMMOBILISE	109 896	14 704		124 600

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 959 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	27 553	27 553	
Autres	4 406	4 406	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 959	31 959	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus à recevoir	683
Total	683

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 217 821 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10	10		
- à plus de 1 an à l'origine	34 840	16 005	18 835	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	23	23		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 241	45 241		
Dettes fiscales et sociales	24 410	24 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	113 298	113 298		
Produits constatés d'avance				
Total	217 821	198 986	18 835	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 824			
(**) Dont envers les associés	111 487			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 923
Intérêts courus sur emprunts	23
Associés c/c : intérêts courus	1 092
Dettes prov. pour congés à payer	2 070
Ch soc / congés à payer	660
Charges à payer	7 620
Etat : charges à payer	783
Total	14 171

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	181 262		181 262
Ventes de marchandises	736 061		736 061
Produits des activités annexes	3 258		3 258
TOTAL	920 581		920 581

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	3	
Total	5	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 08/04/2022

A.B. MECA

Société par Actions Simplifiée

Capital Social : 10 000.00 euros

Siège Social : 29 RUE DU MARECHAL LECLERC

53230 MERAL

RCS de LAVAL N° : 527 886 378

L'an deux mil vingt deux,
Le huit avril.

Les associés de la A.B. MECA se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur BEUNET Anthony, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/11/2020 au 31/10/2021 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	49 350.15€
Dotation des réserves facultatives	49 350.15€
Mise en distribution réserves facultatives	100 000.00€
Montant Brut Distribuable	100 000.00€
Retenue à la source	30 000.00€
Solde net	70 000.00€

La collectivité des associés décident de mettre en distribution une partie des bénéfices mis antérieurement en réserves facultatives, soit une somme globale de 100 000.00€.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 190 391.24 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 100 000.00€

	Monsieur BEUNET Anthony	Madame LOCHIN Aurélie
Dividendes bruts taxables	99 000.00€	1 000.00€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	12 672.00€	128.00€
Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	99 000.00€	1 000.00€
Prélèvements sociaux	17 028.00€	172.00€
Dividendes nets à percevoir	69 300.00€	700.00€

Ce dividende sera payé le 08/04/2022, par inscription en compte courant.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 30 000€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2020.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 17.2 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au président pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/10/2020	50 000.00€	50 000.00€	0.00€
Exercice 31/10/2019	50 000.00€	50 000.00€	0.00€
Exercice 31/10/2018	50 000.00€	50 000.00€	0.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

GARAGE A.B. MÉCA
29, Rue du Maréchal Léclerc 53230 MÉRAL
Tel. 02 43 98 83 18
Siret 521 886 378 000 19
Code APE 4540Z